

Lévesque, Andrée. *Éva Circé-Côté, libre-penseuse, 1871-1949*.
Montréal, Éditions du remue-ménage, 2010, 478 p.
ISBN 9782890912854

Jean-Rémi Brault

Volume 57, numéro 4, octobre–décembre 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028993ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028993ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J.-R. (2011). Compte rendu de [Lévesque, Andrée. *Éva Circé-Côté, libre-penseuse, 1871-1949*. Montréal, Éditions du remue-ménage, 2010, 478 p. ISBN 9782890912854]. *Documentation et bibliothèques*, 57(4), 227–228.
<https://doi.org/10.7202/1028993ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

rence (Classification décimale de Dewey, thésaurus W, liste d'autorité Rameau) ou d'enrichissement du catalogue (Catalogue collectif de France, BN-Opale Plus, catalogue du Système universitaire de documentation, les catalogues de livres anciens).

La cinquième étape aborde la cotation et le rangement. La cotation des ouvrages y est généralement réalisée sur la base de leur format et leur classement est continu, par ordre d'entrée et selon la hauteur des feuillets. Plusieurs conseils sont donnés concernant la cotation et le rangement spécifiques des périodiques, des supports numériques présents dans un ouvrage, des mémoires, thèses et travaux d'érudition, des catalogues d'exposition, des instruments de recherche, des brochures, de la littérature grise et des usuels.

La section suivante traite de la conservation préventive des documents. Cette section énumère l'ensemble des mesures et des actions à prendre pour préserver les documents, anticiper leur dégradation et planifier leur conservation. Commune aux mesures préconisées dans les dépôts d'archives et les collections anciennes au sein des bibliothèques, il y est question du contrôle des conditions de stockage, du nettoyage des magasins, du conditionnement, de la mise en boîte des documents, de l'étiquetage, de la manipulation des documents, de la reliure, du récolement, du suivi de l'état physique des collections, des dégradations et des sinistres.

La septième et dernière section présente la valorisation des produits et services offerts par la bibliothèque d'archives. Cette valorisation passe par la connaissance des usagers des bibliothèques d'archives, le positionnement de la bibliothèque dans le service d'archives, l'exposition de documents et la production d'instruments de recherche variés, l'organisation de visites régulières ou ponctuelles, le rapprochement avec le service éducatif, le partenariat avec les autres secteurs des archives, le site Internet, le travail en réseau avec d'autres bibliothèques et services culturels et la participation aux programmes du livre et de la lecture.

L'ouvrage est complété par une courte bibliographie, quatre annexes (classification Dewey adaptée à une bibliothèque d'archives, tableau de bulletinage, tableau détaillé de récolement, fiche de suivi de collection) et un glossaire.

Bibliothèques d'archives s'adresse aux bibliothécaires, documentalistes et archivistes qui gèrent une bibliothèque au sein d'une organisation qui n'a pas la même mission. Il a été conçu dans le but de pallier la méconnaissance des outils bibliothéconomiques au sein de services d'archives. Le contenu est très aéré, les titres sont visibles, le texte est court et généralement encadré pour plus de clarté. Les éléments recherchés sont rapidement repérés.

Cela dit, ce petit guide a été conçu en tenant compte des environnements réglementaire, administratif et archivistique français. Les lecteurs québécois s'égarent peut-être dans une terminologie archivistique peu

familière et des références à des textes réglementaires inconnus ici. De plus, le survol rapide et souvent superficiel des différentes étapes de la chaîne documentaire semble insuffisant pour répondre à toutes les questions que peut se poser au quotidien un responsable d'une bibliothèque d'archives. On aurait souhaité davantage de développement afin de faciliter la compréhension et mesurer la pertinence des conseils proposés. L'ouvrage a cependant le mérite de recenser des pratiques professionnelles permettant d'éviter l'improvisation dans la gestion d'une collection de bibliothèque d'archives ; il faut le considérer comme un recueil de pistes à explorer par des lectures supplémentaires pour les praticiens curieux d'approfondir les différents sujets abordés. Les professionnels de la gestion de l'information seront sensibilisés au caractère particulier de ce type particulier de bibliothèque qui combine les pratiques bibliothéconomiques et archivistiques. Les enseignants et étudiants en bibliothéconomie et archivistique auraient également avantage à parcourir cet ouvrage ne serait-ce que pour découvrir un milieu de pratique original et une problématique de gestion souvent oubliée.

Lévesque, Andrée. *Éva Circé-Côté, libre-penseuse, 1871-1949.*

Montréal, Éditions du remue-ménage, 2010, 478 p. ISBN 9782890912854.

Jean-Rémi BRAULT
L'Filion@citenet.net

La publication de cet ouvrage de l'historienne Andrée Lévesque redonne vie à une des pionnières du féminisme au Québec, à une chroniqueuse sociopolitique fort importante et permet « *de reconstituer la fresque d'une époque* » (p. 13). L'auteure rappelle aussi qu'Éva Circé-Côté fut une des premières bibliothécaires québécoises, ayant été à l'emploi de la Bibliothèque de la Ville de Montréal durant plus de trente ans.

L'ouvrage se divise en deux parties bien distinctes. La première, nettement biographique, raconte la vie de celle qui « *a touché à la poésie, à la dramaturgie, au journalisme, à l'histoire et au roman* » (p. 13). À travers pas moins de 1 765 chroniques disséminées dans un grand nombre de périodiques hebdomadaires et dissimulées sous une dizaine de pseudonymes différents, la biographe retrace les principales étapes de la vie studieuse de cette journaliste-bibliothécaire.

Au moment où le XX^e siècle prenait son élan, il n'y avait pas encore de véritable bibliothèque municipale à Montréal. Quand, en août 1903, Éva Circé-Côté est nommée au poste de « conservatrice », c'est dans une institution qui s'appelle alors « Bibliothèque technique de Montréal ». En 1909, la conservatrice est promue au poste d'assistante-bibliothécaire alors que le bibliothécaire en chef est Lorenzo Prince, qui sera

bientôt remplacé par Frédéric Villeneuve. Rappelons que la bibliothèque de Montréal avait acquis en 1910 la précieuse collection du bibliophile Philéas Gagnon. Faute d'avoir un édifice qui répondrait aux besoins de conservation de cette collection et à la nécessité de rendre cette documentation accessible aux chercheurs et aux lecteurs, faute en somme de disposer d'une vraie bibliothèque, tous ces services sont logés dans l'édifice du Monument national qui est alors la propriété de l'Association Saint-Jean-Baptiste.

Éva Circé-Côté « *s'est définie comme autodidacte et elle a toujours reconnu ce qu'elle devait à ses lectures* » (p. 56). Consciente qu'elle doit acquérir certaines connaissances pour mieux répondre aux exigences du poste qu'elle occupe, elle s'inscrit en 1913 aux cours de bibliographie qui sont offerts à l'Université McGill.

Devenue « directrice des catalogues » (p. 119), elle travaille à la rédaction du catalogue de la célèbre collection Gagnon. Lors du décès de monsieur Villeneuve, elle assume la direction générale intérimaire de l'institution. Mais, parce qu'elle est une femme, elle ne peut, selon l'auteure (p. 122), se voir confier ce poste de façon permanente. C'est Hector Garneau qui sera nommé et après le départ de celui-ci, le poète Félix Desrochers assumera la fonction jusqu'en 1932. C'est à ce moment que Ægidius Fauteux, qui a quitté la Bibliothèque Saint-Sulpice parce qu'elle vient de fermer ses portes, accède à la fonction de directeur de la Bibliothèque de la Ville de Montréal et « *entreprend de faire maison nette* » (p. 190) : huit femmes sont congédiées, dont Éva Circé-Côté. Cette dernière est remplacée par Marie-Claire Daveluy au poste de responsable du service du catalogue, « *le département technique le plus important dans la bibliothèque* » (p. 190), reconnaît le nouveau directeur de l'institution. On comprend que celle qui dans ses chroniques, « *n'a jamais été tendre envers les messieurs de Saint-Sulpice et s'est plus d'une fois moquée des bibliothèques religieuses qui boudaient les Lumières et refusaient les ouvrages à l'Index de l'Église catholique* » (p. 190), ne pouvait présumer d'aucune sympathie de la part de son nouveau patron qui avait eu ses accointances à Saint-Sulpice pendant quelques décennies.

À 61 ans, Éva Circé-Côté prend sa retraite avec une pension mensuelle de 809,10 \$. Elle poursuit néanmoins ses activités journalistiques jusqu'à son décès en 1949.

La deuxième partie de l'ouvrage offre « *une étude plus approfondie des thèmes-phares qui ont inspiré sa réflexion et son écriture* » (p. 15). Ainsi, Andrée Lévesque aborde successivement les thèmes du libéralisme, de la religion, du patriotisme, du féminisme, du droit au travail et du travail des femmes. Elle explique comment ces thématiques ont été vécues et traduites dans les chroniques de Circé-Côté. L'auteure a vraiment procédé à une minutieuse analyse des chroniques publiées pour confirmer les prises de position de madame Circé-Côté sur ces sujets qui constituent les thèmes le plus souvent abordés et approfondis par elle.

Quand on fait le bilan de la vie d'Éva Circé-Côté, on s'étonne que le rôle qu'elle a joué dans l'évolution de la société montréalaise n'ait pas été reconnu plus tôt. Même si son identité fut longtemps voilée sous des pseudonymes le plus souvent à consonance masculine, il est raisonnable de penser que le caractère souvent percutant de ses chroniques a pu influencer une société sclérosée. « *Éva Circé-Côté a choisi de lutter par la plume. [...] Pour elle, le progrès passe d'abord par l'écrit : un peuple sans littérature est appelé à disparaître. La littérature est agent de changement* » (p.367). Robert Escarpit, le grand spécialiste de l'histoire du livre ne pensait pas autrement en affirmant : « *Un homme [ou une femme] qui lit ne peut éviter de penser et [...] un homme [ou une femme] qui pense est plus difficile à gouverner qu'un homme [ou une femme] qui laisse les autres penser pour lui [ou elle].* ».

On la dit libre-penseuse parce que sa pensée, et donc ses écrits, différaient de la pensée officielle, celle qui était alors prônée par l'État et l'Église. Son époux, médecin décédé prématurément, était franc-maçon et elle a conservé dans son esprit les séquelles de l'ostracisme qui avait frappé le couple. Dans la société monolithique de la première moitié du XX^e siècle, Éva Circé-Côté était rebelle, avant-gardiste. Elle mérite d'être mieux connue par l'ensemble de la société québécoise et, d'une façon particulière, dans le milieu des bibliothécaires québécois.

Kiyindou, Alain (dir). *Fracture numérique et justice sociale.*

Numéro thématique des *Cahiers du numérique*
vol. 5, n° 1, 2009. 247 p. ISBN 978-2-7462-2359-2.

Denis BOISVERT
Université du Québec à Rimouski
denis_boisvert@uqar.qc.ca

Sous la direction d'Alain Kiyindou, sociologue rattaché à l'Université de Strasbourg, qui s'intéresse plus particulièrement aux dynamiques de la globalisation culturelle et au partage des savoirs en lien avec l'émergence des technologies de l'information, ce cahier thématique soulève des questions d'actualité portant sur les enjeux techniques, politiques, économiques, sociaux et culturels de la « fracture numérique ». De tels questionnements ont comme objectif d'établir les conditions de la justice sociale, une notion de base servant à définir la mission de toute bibliothèque. Traiter des processus d'innovation rattachés aux technologies de l'information permettant de convertir le qualitatif en quantitatif en vue d'en assurer une diffusion élargie ne peut se faire sans tenir compte de l'accroissement des écarts entre les pauvres et les nantis, les inforiches et les infopauvres. Nous savons que les inforiches, selon la définition qu'en donne l'Office de la langue